

Nouvelles du C.A.

Volume 20, no 2 (No 432, 9 novembre 2022)

Rapport financier annuel 2021-2022

Le directeur des finances et des entreprises autofinancées, Monsieur Éric Poirier, a présenté aux membres les résultats au 30 juin 2022.

L'année 2021-2022 s'est traduite par un retour graduel à une certaine normalité après deux années largement marquées par la pandémie.

Lors de la révision budgétaire de janvier 2022, nous anticipions un déficit net budgétaire de 173 937 \$, auquel nous devons ajouter le remboursement de l'emprunt autofinancé d'environ 300 000 \$ (total de 473 937 \$). Le Cégep présente finalement un surplus au fonds de fonctionnement de 1 041 852 \$ pour l'exercice 2021-2022.

Une fois les virements de 371 216 \$ pour l'emprunt autofinancé et l'acquisition d'immobilisations considérés, c'est un montant net de 670 636 \$ qui s'ajoute au solde de fonds au 30 juin 2022. Le solde de fonds de fonctionnement passe ainsi de 3 233 077 \$ au 30 juin 2021 à 3 903 713 \$ au 30 juin 2022.

Dans ce contexte et afin de démontrer au Ministère que ce solde est nécessaire pour des projets potentiels, le conseil d'administration a convenu de procéder à l'affectation de certaines sommes :

- 1 000 000 \$ pour un éventuel projet d'agrandissement en lien avec le devis scolaire;
- 2 050 000 \$ pour le remboursement d'emprunt autofinancé;
- 220 000 \$ pour la réfection du centre sportif.

Les affectations totalisent 3 270 000 \$ au 30 juin 2022. Rappelons que ces affectations peuvent être modifiées ultérieurement par le conseil d'administration.

Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2022-2023

Le conseil d'administration a nommé la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'auditeur indépendant du cégep du Vieux Montréal pour l'exercice financier 2021-2022 (2^e année du mandat de 3 ans) selon les honoraires de 32 200 \$.

Rapport annuel d'activités 2021-2022

Pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), le Collège doit procéder annuellement à une reddition de comptes dans le but de démontrer l'adéquation entre sa mission, son plan stratégique, ses obligations législatives, ses capacités organisationnelles et ses résultats.

Nouvelles du C.A.

Cette reddition de comptes prend la forme du Rapport annuel d'activités 2021-2022, document qui a été adopté par le conseil d'administration.

Gouvernance du Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH)

La nouvelle directrice générale du CRISPESH, Lucie Russbach, a présenté le rapport annuel 2020-2021 de l'organisme, ses états financiers 2021-2022, ainsi que son plan de travail 2022-2023. Les documents ont été approuvés par le conseil d'administration.

Calendrier scolaire 2023-2024

Le conseil d'administration a adopté le calendrier scolaire 2023-2024. Le projet de calendrier a fait l'objet d'une consultation auprès de la commission des études qui a donné un avis favorable le 27 octobre 2022.

Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche du cégep du Vieux Montréal

Afin de planifier à moyen terme les besoins en investissements d'infrastructures de recherche des établissements québécois, le ministère de l'Économie et de l'Innovation demande aux collèges de soumettre leur Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR 2023-2033).

Conformément à son Plan stratégique, le Cégep est engagé dans le développement de sa capacité de recherche et il peut demander, recevoir et gérer des subventions provenant du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Le Collège soutient également les projets de recherche de son centre collégial de transfert technologique en pratiques sociales novatrices, le CRISPESH, en partenariat avec le Collège Dawson.

Le conseil d'administration a approuvé le PDIR 2023-2033.

Contrat d'entretien des ascenseurs et des escaliers mécaniques

Le Collège a publié un appel d'offres public dans le but de conclure un contrat pour l'entretien de ses ascenseurs et de ses escaliers mécaniques.

Une seule soumission a été déposée et elle a été jugée conforme par le comité d'ouverture des soumissions. Il s'agit de l'entreprise Ascenseurs Viau inc. pour un montant de 653 106,46 \$ avant taxes, pour le premier terme ferme de 3 ans.

Nouvelles du C.A.

Considérant qu'un seul entrepreneur a présenté une soumission conforme et que le coût présenté est plus élevé que l'estimation des professionnels réalisée préalablement à l'appel d'offres, le Collège désire négocier à la baisse le prix soumis, ce qui a été autorisé par les membres du conseil d'administration.

Contrat de construction pour la modernisation des escaliers mécaniques, phase 2

Le cégep du Vieux Montréal, comme prévu à son plan de gestion de maintien des actifs, souhaite octroyer un contrat de construction pour une deuxième phase de modernisation des escaliers mécaniques de son immeuble principal. La première phase a eu lieu à l'été 2021 et a permis la modernisation de quatre de ses vingt escaliers mécaniques. Cette deuxième phase consiste à moderniser quatre escaliers mécaniques et à installer un système de gouttières qui servira à la récupération de l'huile pour deux autres escaliers mécaniques.

Le Collège a publié un appel d'offres public dans le but de conclure un contrat. Deux soumissions ont été déposées et jugées conformes.

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction à l'entreprise Ascenseurs Innovatec inc., pour un montant maximal de 521 720 \$ avant taxes et une somme supplémentaire de 52 172 \$ pour couvrir les contingences.

Supplément au contrat de travaux de construction pour la transformation des espaces pour le projet Ecodesign et la mise aux normes des issues

Le Collège a procédé à un appel d'offres public en novembre 2021 au terme duquel un contrat de construction a été octroyé pour procéder à la transformation de locaux administratifs pour y aménager des classes laboratoires pour les activités du projet Écodesign et deux bureaux administratifs, et réaliser des travaux de mise aux normes de deux issues de secours.

Les travaux ont débuté au mois de mai et plusieurs conditions de chantier inattendues ont été rencontrées. Certaines demandes de modifications ont été faites par le Cégep, et le coût des contingences dépasse la provision au contrat. Une somme supplémentaire de 35 000 \$ avant taxes est requise au contrat de construction de l'entreprise Construction Melma inc. pour finaliser le projet.

Nominations à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration

Selon les dispositions de l'article 4.4 du Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal, le conseil procède à des nominations à la présidence et à la vice-présidence lors de l'assemblée annuelle.

Nouvelles du C.A.

Le conseil a nommé Mme Nadine Gelly à la présidence et Mr Jérôme Dubé à la vice-présidence.

Nominations des membres du comité exécutif

Selon les dispositions de l'article 5.4 du Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal, le conseil d'administration nomme les membres de son comité exécutif lors de l'assemblée annuelle.

Il est constitué de :

- Mme Mylène Boisclair, directrice générale (membre d'office);
- Mme Annie Doré-Côté, directrice des études (membre d'office);
- Mme Suzanne Pitre;
- Mme Nadine Gelly;
- Mr Jérôme Dubé;
- Mr Pierre Fortin.

Nominations au comité sur la gouvernance

Le comité sur la gouvernance a pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration en vue de l'adoption et de l'application d'un ensemble de processus de gouvernance qui respectent les obligations légales du Cégep et reflètent les meilleures pratiques en matière de saine gouvernance.

Pour composer le comité sur la gouvernance 2020-2021, le conseil d'administration a nommé :

- Mme Nadine Gelly, à titre de présidente du comité;
- Mme Audrey De Rancourt-Raymond, à titre de deuxième membre du comité;
- Mme Mylène Boisclair, à titre de troisième membre du comité;
- M. Martin Letendre, à titre de quatrième membre du comité.

Prochaine réunion :

La prochaine rencontre se tiendra le 7 décembre 2022, à 17 h 30.